



**INSPIR'
ACTION**

—

PRÉVENTION DES
RISQUES
AUDITIFS
- RIF

Informier et former pour prévenir les risques auditifs

—

RIF (Île-de-France)

repères

Porteur du projet : créée en 2001, l'association RIF est la fédération des lieux et structures de musiques actuelles/amplifiées en Île-de-France. Elle a, entre autres, pour mission de lutter contre les atteintes auditives et prévenir les traumatismes sonores aigus liés aux diverses formes d'écoute et de pratique de la musique, et plus largement aux différents environnements sonores du quotidien.

Statut du projet : opérationnel toute l'année

Échelle : envergure régionale avec des ancrages locaux (départements, communes et intercommunalités)

Thématiques traitées : prévention et réduction des risques auditifs

Public visé : tout public (notamment jeunes, professionnels, collectivités)

Partenaires opérationnels : réseau de 220 structures culturelles, établissement scolaires porteurs de projets, collectivités (services santé, maisons de quartiers), centres sociaux, missions locales, Cité des sciences, association nationale Agi-Son, collectif Fêtez Clairs, etc.

Partenaires financiers : ARS Île-de-France, Conseil régional Île-de-France, Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France, Direction régionale jeunesse, sport et cohésion sociale d'Île-de-France, association département d'information et d'actions musicales en Val-de-Marne

Moyens humains affectés :

- Salariés permanents chargés de l'association de la direction des actions
- Équipe d'intervenants aux profils variés : ingénieurs du son/formateurs, musiciens professionnels/intervenants sonorisateurs, régisseur général, médecin ORL

Articulation avec une démarche territoriale de santé : les actions du RIF s'inscrivent dans les orientations générales du Plan régional santé



INSPIR' ACTION

—
PRÉVENTION DES
RISQUES
AUDITIFS
- RIF

environnement 3 d'Île-de-France. Dans son axe 4 « Protéger et accompagner les populations vulnérables », le PRSE 3 a intégré une fiche-action dont l'objectif est de diminuer le nombre de jeunes franciliens ayant des habitudes d'écoute et de pratique de la musique à risque. Le RIF porte des actions, co-construit des actions et fournit des outils pédagogiques.

contexte

Les pratiques sonores à risques, telles que l'écoute prolongée de musique à fort volume par l'intermédiaire de casques et d'écouteurs et la fréquentation de concerts et discothèques, sont en forte augmentation, principalement chez les jeunes. La part des 18-35 ans ayant un usage fréquent et intensif d'écoute de musique amplifiée avec un casque ou des écouteurs a été multipliée par trois entre 2007 et 2014. Or, ces pratiques exposent à des volumes sonores élevés et des durées d'exposition prolongées pouvant provoquer une atteinte de l'audition parfois irréversible (surdité partielle ou totale, acouphènes, hyperacousie, etc.). Trois quarts des 15-30 ans ont déjà été sujets à des bourdonnements ou des sifflements dans les oreilles, 89 % d'entre eux étant de grands adeptes de musique écoutée avec un casque audio ou des écouteurs et 10 % ne baissant jamais le volume (enquête IPSOS publiée en janvier 2015 à l'occasion de la Semaine du son). En particulier, les rapports médicaux et enquêtes épidémiologiques publiées depuis une quinzaine d'années démontrent que les publics de concerts et les musiciens sont exposés à des niveaux sonores pouvant entraîner fatigue et destruction des cellules ciliées, responsables de la transmission des vibrations jusqu'au cerveau, se traduisant par des lésions irréversibles du système auditif.

Face à une société, notamment urbaine, de plus en plus bruyante, un grand nombre des personnes et structures relais de terrain (enseignants, éducateurs, association, collectivités, etc.) ont identifié la nécessité de travailler sur les questions relatives au sonore et ses risques potentiels auprès des jeunes et du grand public en général. Les attentes de ces acteurs portent sur des outils pédagogiques et de prévention, particulièrement en direction des publics jeunes, dans le cadre scolaire ou non. En effet, aujourd'hui encore, l'éducation aux environnements sonores du quotidien (au travail, dans les transports en commun, etc.) et plus particulièrement à la gestion du son amplifié (sa technologie, son histoire, ses cultures) est absente des programmes des institutions culturelles et éducatives.



INSPIR' ACTION

—

PRÉVENTION DES
RISQUES
AUDITIFS

- RIF

objectifs

> Réduire les comportements à risques, notamment chez les populations particulièrement exposées aux traumatismes sonores (jeunes, musiciens, etc.)

- Informer et sensibiliser directement ces populations
- Informer et sensibiliser les personnes et structures relais en contact régulier avec ces publics

> Optimiser la gestion sonore dans les lieux de pratiques musicales et dans tout type de projet de musiques amplifiées

description de l'action

La gestion sonore, l'éducation au sonore et la prévention des risques auditifs sont des sujets demandant une technicité approfondie. Le RIF est identifié comme un opérateur direct sur ces questions pour mener des actions de sensibilisation, d'information, de formation, d'accompagnement et de veille en direction de l'ensemble des acteurs concernés par les risques auditifs liés à l'écoute et à la pratique des musiques amplifiées, et plus largement par les enjeux sanitaires, juridiques et culturels de la gestion sonore.

Outre par des lieux culturels ou des établissements scolaires, le RIF est aussi régulièrement sollicité par les services jeunesse, culture et/ou santé des communes d'Île-de-France. Selon les contextes, ce travail s'intègre ou non dans les programmations des contrats locaux de santé ou des Ateliers santé ville. Les liens entre les actions de réduction des risques auditifs et les programmations locales de prévention et promotion de la santé restent souvent à consolider.

Le RIF donne accès à des outils pédagogiques numériques et matériels (sonomètres, audiomètres, exposition, DVD d'éducation au sonore, livrets pédagogiques, affiches et tracts de sensibilisation aux risques auditifs, protections auditives). De plus, il accompagne les acteurs dans la construction de différents types d'action : représentation du spectacle pédagogique « Peace and love », interventions en classe et hors cadre scolaire, campagnes de sensibilisation, formations, etc.

résultats

> En 2016, 140 communes d'Île-de-France ont été concernées par une à 4 actions.



INSPIR' ACTION

—

PRÉVENTION DES
RISQUES
AUDITIFS

- RIF

perspectives

> Pilotage des actions du PRSE 3 pour lesquelles le RIF est identifié comme un opérateur :

- cartographier les acteurs et actions de lutte contre les impacts des surexpositions sonores sur la santé en Île-de-France ;
- mettre en place un recueil de données des habitudes d'écoute et de pratique de la musique des jeunes franciliens ;
- informer et former des relais de prévention pour les actions à destination des enfants, adolescents, musiciens ;
- mener des interventions de prévention directement auprès des jeunes de 6 à 25 ans.

> Le RIF et le Centre d'information sur le bruit mènent actuellement un recensement des actions de prévention sur les risques auditifs et extra-auditifs réalisées auprès des jeunes de 6 à 25 ans en Île-de-France. Ces actions seront cartographiées via le [portail Santégraphie](#) de l'ARS.

conseils pour reproduire ce projet

> Se rapprocher du RIF pour développer des actions de prévention des risques auditifs

aller plus loin

> [Plan régional santé environnement 3 d'Île-de-France](#)

> [Site du RIF](#)

> [Réseau national Agi-Son et ses relais régionaux](#)

contact référent

Emmanuel Bois

Chargé de la gestion sonore et de la prévention des risques auditifs

RIF – Réseaux en Île-de-France

emmanuel@lerif.org

06 87 78 82 59

Complété le 29.06.2017